



## 2 Editorial Transparence Marcellin Barthassat

**Le «tao» de la ville  
en réponse à son chaos**  
Gilles Barbey



## 3 Excursion en Suisse alémanique Michel Brun

## 4 Actualités

**Journées du patrimoine  
Patrimoine et tourisme**  
Leïla el-Wakil

**Lectures  
Visites d'automne**

## Comité 2010-2011

**Un compte rendu de la dernière  
Assemblée générale (AG)  
de Patrimoine suisse Genève,  
tenue le 5 juin dernier, sera proposé  
dans le prochain numéro d'Alerte.  
Voici pour l'heure la composition  
du nouveau comité élu lors de  
cette AG.**

Marcellin Barthassat, président\*  
Catherine Courtiau, vice-présidente  
Raymond Courvoisier, vice-présidente

Christine Amsler, Yves Bach,  
Dominique Baud, Giorgio Bello,  
Eliane Brigger, Michel Brun,  
Isabelle Brunier, Dominique Cerutti,  
Isabelle Claden\*\*, Robert Cramer,  
François Cuenod, Philippe Divorne,  
Jean-François Empeyta, Christian Foehr,  
Emmanuel Foëx, Monika Grosmann,  
Suzanne Kathari, Jean-Philippe Koch,  
Jean-Pierre Lewerer, Patrick Malek-Asghar,  
Alain Maunoir, Cécilia Maurice de Silva,  
Karine Megzari, Pierre Monnoyeur,  
Erwin Oberwiler, Rolf Pfaendler,  
Jacqueline Richez, Evelyne Riedener,  
Bernard Zumthor

Membre de droit:  
Denis Blondel, président d'honneur

Membres invités:  
Christine Amsler, Christian Bischoff\*  
François Maurice, Salomé Paravicini

\*membre du bureau central  
de Patrimoine suisse  
\*\*membre du comité central

# A propos de la plage des Eaux-Vives

L'espace public de la rade dans son ensemble constitue l'un des enjeux majeurs du cœur de l'agglomération urbaine. Parmi les projets importants qui animent actuellement Genève, celui du parc-plage des Eaux-Vives et de l'agrandissement de la Nautique a suscité un long débat au sein de notre comité. Ce dernier a transmis sa prise de position aux départements concernés de l'Etat de Genève et aux médias.



Le site du projet de parc-plage des Eaux-Vives

Patrimoine suisse Genève (PsGe) précise que, fidèle à sa vocation de défense du patrimoine bâti et environnemental, elle ne se prononce que sur les aspects patrimoniaux, paysagers et qualitatifs du projet, au sujet desquels elle s'estime compétente. Elle n'émet pas d'avis sur les questions économiques ou d'exploitation impliquées par le projet.

Le propos de PsGe est:

- de susciter la compréhension et la prise en compte par le projet de la logique historique qui a déterminé l'évolution morphologique du site jusqu'à nos jours et qui constitue les invariants de son développement et de ses transformations successives,
- d'inviter, en conséquence, les responsables et auteurs du projet à inscrire leur démarche dans la continuité, plutôt que dans la rupture, de cette logique en préservant et en mettant en valeur les composantes formelles et symboliques du site, porteuses de son identité, c'est-à-dire de sa faculté d'être reconnu à travers l'épaisseur du temps.

### Agrandissement du port de la Société nautique de Genève (SNG)

PsGe est pleinement consciente que le moteur principal du projet de plage reste le réaménagement du port de la SNG dont dépend en grande partie la configuration actuelle du projet proposé qui n'en est qu'une conséquence.

Pour des raisons de préservation des invariants morphologiques du site, PsGe juge excessive l'emprise de l'agrandissement prévu du port de la SNG dans la mesure où l'on peut craindre qu'un doublement de la jetée actuelle ne ferme partiellement l'horizon et ne transforme la Rade en une sorte de bassin privé de sa perspective lacustre élargie.

Afin de mesurer la réalité de ces craintes, de vérifier la véracité des photomontages du dossier et de montrer l'impact réel du projet à la population, il serait souhaitable que des gabarits soient établis qui définissent précisément l'extension et la hauteur prévues des jetées de la SNG.

### Création d'un lieu de baignade public

Sur le fond, PsGe rappelle qu'elle n'est pas opposée au principe de création d'un lieu de baignade sur le site compris entre Babyplage et le port de la SNG-Genève-Plage et mesure la valeur d'usage ajoutée par un projet qui diversifierait la relation de la population genevoise au lac en améliorant son rapport à l'eau.

Sur la forme, PsGe estime toutefois que le projet devrait être révisé sur certains points de son programme, en particulier quant à son ampleur, à la configuration proposée et à une partie de ses dispositifs, pour les raisons énoncées ci-après.

### Dimension historique du site

A l'instar de tout lieu doté de spatialité et d'histoire, la Rade de Genève forme un ensemble composite au sein duquel chaque élément n'a de sens que dans sa relation aux autres. C'est ce que l'on appelle la contextualité, le «génie» d'un lieu. Dans le cas de la Rade, l'évolution historique de sa forme, depuis ses premiers aménagements par l'homme, fut à toutes les époques déterminée par ses caractères topographiques préexistants: pente depuis les hauteurs dominantes de Frontenex et de Cornavin-Sécheron et évaselement du lac à partir de l'«entonnoir» du Rhône. Les aménagements des deux rives qui se sont succédé depuis la préhistoire se sont toujours effectués dans le respect de cette géométrie: les consolidations, régularisations, rectifications ou extensions qui ont progressivement modelé les berges au cours du temps sont constamment restées parallèles à la ligne côtière naturelle et étagées dans la pente.

Sur le site du projet, c'est l'axe SO-NE qui détermine l'orientation des quais auxquels viennent s'accrocher perpendiculairement les aménagements (jetées) nécessités par la navigation.

Cette permanence du donné topographique dans la géométrie des aménagements qui ont marqué l'histoire de Genève depuis que celle-ci a décidé de se tourner vers le lac

(XVIII<sup>e</sup> siècle) a permis de valoriser son site par rapport au paysage lointain et au «grand large» du lac et ainsi d'organiser une scénographie urbaine «naturelle», lovée dans le paysage, dont le jet d'eau constituera en quelque sorte la ponctuation baroque (cf. A. Corboz).

PsGe recommande que le projet s'inscrive dans cette logique de développement homogène et dessine la nouvelle berge créée par la plage parallèlement au quai existant et non pas selon le tracé projeté en biais qui introduirait une rupture avec les implantations antérieures. Il s'agit de reconnaître les lignes de force qui ont articulé tout le paysage de la Rade en profondeur, de la préservation d'une mémoire du lieu au-delà des circonstances éphémères de ses transformations successives, et de construire, dans et avec la structure de ces permanences, un nouveau chapitre contemporain du rapport de Genève à son berceau lacustre.

Dans cette perspective, PsGe est d'avis que le projet devrait se situer au sein d'une planification intégrée, globale et à long terme de l'ensemble de la Rade et du Petit lac, des Eaux-Vives/Pâquis au Vengeron/Pointe à la Bise. Une telle vision générale permettrait de dégager une image directrice fondée sur la longue durée du site à l'échelle géologique et géographique, et ainsi d'harmoniser les interventions futures en un ensemble cohérent avec sa signification: rapport fondateur à l'eau et contraste fortement marqué entre l'urbain densément bâti et sa large ouverture vers la nature. PsGe estime en effet qu'en l'occurrence, la valeur paysagère, mesurée à grande échelle, est prépondérante. La largeur de l'échappée, «respiration» visuelle de la ville vers le paysage lointain doit impérativement être préservée!

A plus petite échelle, la logique d'un développement historique qui s'est effectué par ajouts ou strates successives à partir des rives originelles implique que les aménagements projetés, tout en étant stylistiquement et techniquement sans ambiguïté de leur époque, s'inscrivent dans le prolongement, le continuum des réalisations antérieures. L'affirmation du nouveau ne doit pas nécessairement passer par la destruction de l'ancien: il peut y avoir discontinuité typologique sans qu'il y ait forcément rupture morphologique.

C'est pourquoi PsGe recommande que tous les aménagements actuels des quais, dont certains remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, soient préservés dans leur matérialité et leur expression (murs, dallages, etc.) ainsi qu'avec la hiérarchie créée par les différenciations de leurs niveaux et par leurs diversités fonctionnelles (circulations automobile, cycliste, piéton, promenade haute, médiane, au bord de l'eau, repos sur les pelouses...). Le futur lieu de baignade, précédé d'une esplanade verte ou d'embarcadements en «dur», devrait venir s'accrocher au dispositif existant en lieu et place des enrochements actuels, et en dénivelé du quai actuel, ajoutant ainsi une nouvelle couche à l'histoire du lieu, un nouveau





## Transparence

Rendre compte de l'activité et du travail de notre association, tel a été l'objectif essentiel de l'Assemblée générale tenue le 5 juin dernier sur le site hydraulique de Vessy. Comment travaillons-nous à Patrimoine suisse Genève? Avec notre rapport d'activité et les objectifs pour 2010-2011, ce sera le thème central de la prochaine édition de ce journal.

Notre association vit dans un contexte toujours plus difficile, polymorphe, contradictoire ou confus. Chacun d'entre nous se rend bien compte des multiples tensions auxquelles sont soumis villes, bourgs et villages, des différentes manières possibles d'habiter ou de vivre ensemble. Le patrimoine est souvent pris en otage. On le présente comme facteur de contrainte mais trop rarement dans une dynamique de projet (rapport ancien/nouveau). Curieusement, l'argument *tabula rasa* refait surface au nom des contingences ou des nécessités, comme si l'histoire (notamment celle de l'architecture) était réduite au silence...

Le XX<sup>e</sup> siècle est celui où l'on a le plus construit dans l'histoire de l'humanité, aujourd'hui 6,8 milliards de personnes consomment l'espace de 3,5 planètes. Confronté à une profonde crise des ressources, le XXI<sup>e</sup> siècle aborde la construction de réponse à l'habitat en forte concentration urbaine. En 2050, on estime que plus de 75% de la population mondiale habitera dans les villes. Plus d'un milliard de personnes habitent en zone côtière, à moins de dix mètres d'altitude, ou sur les pentes d'un volcan. En même temps, presque les 3/4 des habitants de la Terre sont connectés par téléphone mobile ou cellulaire (72%). Jamais l'humanité n'a atteint un tel degré de risque et de dysymétrie dans sa répartition ou son équilibre spatial.

Ces quelques indicateurs mettent en évidence les fortes pressions qui s'exercent sur l'environnement naturel et construit. On sait à quel point la densité, par exemple, suscite une forte controverse. Cette situation entraîne le patrimoine bâti et paysager dans des rapports plus tendus. Dans ce vaste champ des territoires urbanisés/urbanisables, notre siècle devra inventer, discerner ou négocier de nouveaux équilibres: qu'est-ce qu'on garde, qu'est-ce qu'on enlève, qu'est-ce qu'on ajoute?

Pour notre ville et son territoire franco-valdo-genevois nous nous sommes posi-

tionnés par un deuxième «Appel au gouvernement genevois» pour la législature 2009-2013. Cette vision constitue une plateforme d'action commune<sup>1</sup> pour un urbanisme et une architecture de qualité.

Outre la relance d'importants dossiers (Musée d'art et d'histoire, salle de gymnastique de Waltenspuhl, parc-plage des Eaux-Vives et avenir de Genève-Plage, inventaire du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, etc.), la reprise de septembre s'est dotée d'un comité renouvelé et d'un bureau qui veut engager un fonctionnement interne revisité. La situation financière de notre section doit être confortée par le soutien d'un nombre de membres grandissant. Dans ce sens, l'augmentation de la cotisation à 70 francs s'explique par les charges plus importantes auxquelles nous devons faire face pour assurer l'activité de sauvegarde du patrimoine et de l'architecture. Mais l'important est de relayer autour de vous la diffusion et l'explication des informations que nous transmettons, d'interagir sur nos publications et notre activité.

Bonne nouvelle! *Alerte* continuera sa parution car, exprimant les valeurs que nous défendons, il constitue pour nos membres et le public intéressé un bon interface pour la réflexion et le dialogue. Le site internet sera certainement rénové en 2011 pour assurer une communication meilleure et plus complète. Plusieurs projets de visites animeront l'activité 2010/2011, tout comme la perspective de créer une distinction cantonale «prix architecture et patrimoine» créant ainsi un événement public emblématique.

Parmi nos ambitions demeure celle de contribuer activement à élargir le débat et la «conversation»<sup>2</sup>. Être à l'écoute, partager les préoccupations évoquées, rendre lisibles nos actions, nos projets, c'est aussi comprendre comment on peut convenir culturellement et démocratiquement de la «transformation de la ville», essentiel, non?

Marcellin Barthassat

<sup>1</sup> Appel cosigné par les associations ATE, Patrimoine suisse, ProNatura et WWF, accessible sur notre site [www.patrimoinegeneve.com](http://www.patrimoinegeneve.com) ou *Alerte* 111.

<sup>2</sup> Voir «Droit de visite, A. Chemetoff & associés» organisé par la Maison de l'architecture et la Ville de Genève (accessible sur [www.fai-geneve.com/arch/MA/archvisions.html](http://www.fai-geneve.com/arch/MA/archvisions.html))

## Le «tao» de la ville en réponse à son chaos

Dans le sillage de l'entretien avec Carl Fingerhuth, ancien architecte cantonal de Bâle (*Alerte* 112, printemps 2010), Gilles Barbey prolonge une réflexion critique sur «l'état de panne relative qui caractérise le nouveau domaine bâti en Suisse romande».

Merci à Carl Fingerhuth pour son rappel du supplément d'âme, d'humanité et de culture nécessaire à l'exercice des professions d'urbaniste et d'architecte, les exemples récents de construction et de reconstruction urbaine à Bâle, Zurich et dans les Grisons nous signalent l'état de panne relative qui caractérise le nouveau domaine bâti en Suisse romande, à l'exception de quelques cas particuliers bien reconnus. Les raisons d'une telle déficience sont le manque d'esprit civique et d'ouverture, et, pour tout dire, de culture. Une réglementation parfois archaïque sur l'art de bâtir empêche les essais novateurs et l'expérimentation. Aucun compte n'est tenu des avancements dans la recherche sur l'environnement construit qui s'est développée hors de Suisse depuis quarante ans. L'enseignement de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire n'est plus au programme de l'EPFL. A peine certains professeurs entraînent-ils leurs étudiants à l'*urban design*, discipline inventée à Harvard vers 1960 par José Luis Sert pour couvrir les bâtiments à l'espace urbain.

Le constat est encore plus désolant lorsqu'il est question de logement. Les milieux immobiliers multiplient les opérations de haut standing, faute de trouver l'habitat social rentable. Des efforts sont entrepris dans les officines cantonales et municipales, mais les résultats tardent à surgir. Ce sont presque invariablement des dispositifs connus de plans d'habitation qui s'imposent en ne favorisant guère le développement progressiste des modes de vie. L'expérimentation architecturale fait défaut, même si des velléités écologiques sont mises en place. L'offre immobilière avoisine le 1,0% du parc disponible dans la région lémanique. La qualification de ce qu'André Corboz appelle les *bâtissures* – traduction de «*Bauerei*» – en logements adéquats reste l'exception.

C'est bien un manque de culture que nous enregistrons tandis que des périodiques comme *Alerte* ou *Pro Fribourg* se hasardent courageusement à des critiques pertinentes des pratiques immobilières. Une certaine audace architecturale se manifeste actuellement, mais se limite habituellement à l'image extérieure du bâti et non à la distribution. La Fondation Braillard œuvre depuis des années mainte-

nant à une amélioration de la planification, que nous espérons voir advenir. Dans le domaine patrimonial qui nous intéresse ici, on se borne à reconnaître la réussite de certaines adaptations ou surélévations de bâtiments existants, sans se fonder sur les apports théoriques dérivés de la littérature disponible<sup>1</sup>.

Depuis 2003, l'UNESCO nous enjoint de nous préoccuper du patrimoine immatériel, le grand problème de demain<sup>2</sup>. Seulement l'invocation des traditions vivantes que l'Office fédéral de la culture cherche à promouvoir ne rend pas nécessairement compte du caractère immatériel du domaine bâti. Il s'agirait plutôt de s'inspirer du sens et de l'esprit qui se dégagent des objets matériels et des constructions pour en saisir l'immatérialité<sup>3</sup>. Si l'on est partisan de la sémantique comparative entre langues écrites et parlées, on conviendra que le terme allemand de *Geist* est plus vaste de portée que le mot *esprit*. Dans le cas du patrimoine, ce *Geist*-là pourrait s'énoncer en trois points: 1) *Raumgeist*, 2) *Zeitgeist*, 3) *Unternehmunggeist*. Cette trilogie nous rappelle de loin la règle des trois unités scénographiques du théâtre classique sensée rendre compte d'une situation de drame social. Carl Fingerhuth ne nous désavouerait sans doute pas!

Nous voulons espérer qu'ICOMOS-Suisse<sup>4</sup> s'emparera bientôt de ce débat pour dépasser l'habituel pragmatisme helvétique au profit de discours théoriques pertinents. Ce rôle-là est principalement dévolu aux cantons qui vont s'efforcer d'innover dans des cas futurs d'application, dont on voit déjà des exemples bienvenus à l'étranger.

Gilles Barbey

Architecte, membre Patrimoine suisse Genève, ancien professeur EPFL en sauvegarde du patrimoine bâti

<sup>1</sup> Voir Georg Germann, *Aux origines du patrimoine bâti*, Infolio, Gollion, 2009.

<sup>2</sup> Voir Mariannick Jadé, *Le patrimoine immatériel*, L'Harmattan, Paris, 2006.

<sup>3</sup> Cf. l'article d'Etienne Dubuis «Tonnes en stock», paru dans *Le Temps* du 23 avril 2010. «Les Suisses stockent chaque année 54 millions de tonnes de matière»!... et combien de minutes de discours immatériel par an?

<sup>4</sup> dont l'Assemblée générale s'est tenue au Monte Verità les 28 et 29 mai 2010.

Suite de la première page

palier à ceux qui descendent progressivement suivant la pente depuis les parcs jusqu'à l'eau en passant par les promenades supérieure et inférieure.

Cette structuration par degrés successifs suppose que soit maintenue la proximité du promeneur avec l'eau (possibilité de déambulation continue au ras de l'eau) ainsi que le dégagement des vues depuis les parcs de La Grange et des Eaux-Vives. En conséquence, aucune installation permanente nouvelle, hormis les kiosques saisonniers au bord de l'eau, ne devrait être placée longitudinalement par rapport à la rive au risque d'obstruer la continuité visuelle. Tous les nouveaux aménagements de service devraient généralement se caler sur le principe d'orthogonalité des installations existantes, à savoir perpendiculairement au quai, à l'instar des Bains des Pâquis ou du bâtiment de la SNG.

### Le désencombrement du quai marchand

La forme d'un lieu est inséparable de sa fonction. Depuis sa construction au milieu du

XIX<sup>e</sup> siècle, le quai marchand des Eaux-Vives est le port vivant de Genève. Certes on n'y décharge plus les pierres de Meillerie, mais il conserve une activité de batellerie qui en fait tout le charme et l'attractivité pour les Genevois autant que pour les touristes. Genève n'est pas qu'une ville de villégiature. PsGe reconnaît certes la nécessité d'une certaine mise en ordre: débarras des dépôts de matériaux, délocalisation de la police du lac et des pêcheurs, suppression totale des voitures. Mais au-delà de cette réorganisation, il est essentiel que ce quai conserve sa tradition portuaire. Les pêcheurs professionnels interviewés estiment que sans les bateaux et les travaux d'entretien qu'ils exigent, le site perdrait toute animation même si eux-mêmes souhaitent disposer de locaux plus fonctionnels que leurs baraques actuelles. Ils suggèrent qu'une façon de désencombrer le port des Eaux-Vives serait de le réserver aux canots, barques et petits voiliers et de déplacer les gros voiliers vers le nouveau port de la SNG. Cette mesure permettrait peut-être de réduire d'autant la nécessité d'agrandir le port de la SNG et d'éviter ainsi un engorgement accru d'un plan d'eau déjà fortement sollicité!

### Rapport plage-port

PsGe relève une autre incohérence historique et morphologique dans le rapport entre les établissements portuaires et la localisation de la plage. Traditionnellement, les plages urbaines de Genève sont tournées face au lac, vers la nature, en amont des ports, là où l'eau est la plus propre. Baby plage et la plage des Pâquis (à ne pas confondre avec l'établissement balnéaire du même nom tourné vers la Ville) sont ainsi. La plage prévue entre le débarcadère des Eaux-Vives et la SNG renverse ce dispositif naturel du fait de sa géométrie «introvertie», laquelle, au lieu de s'orienter parallèlement à la rive (voir ci-dessus) et d'offrir les lointains lacustres à la contemplation des baigneurs et des bronzés, propose le fond de la Rade et le front des Pâquis pour tout horizon...

Enfin, PsGe se demande si un vaste port agrandi dans lequel presque tous les bateaux, même à voile, sont dotés de moteurs ne risque pas de menacer la qualité de l'eau (fuites d'huile et d'essence, écoulements des produits chimiques anti-algues, etc.) qui serait celle d'une plage positionnée en aval. Il serait donc essentiel que le projet offre

toutes les garanties écologiques sur cette question.

### Patrimoine archéologique

Pour la conservation de ce patrimoine important, PsGe s'en remet à l'avis de l'archéologue cantonal.

PsGe rappelle qu'un des principes cardinaux de la sauvegarde du patrimoine est la réversibilité des interventions et que, dès lors, ce principe devrait guider les auteurs de ce projet qui doit demeurer respectueux du patrimoine.

Pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, PsGe demeure réservée sur la forme du projet présenté.

Le comité de Patrimoine suisse Genève  
1<sup>er</sup> juin 2010

Des courriers envoyées par Patrimoine suisse Genève aux autorités municipales et cantonales les 7 avril 2009, 19 novembre 2009, 25 et 26 février 2010 contiennent l'essentiel de l'argumentaire. Cette prise de position sur le projet Parc et plage des Eaux-Vives (PPEV) en récapitule les éléments essentiels.



# Excursion en Suisse alémanique

Notes d'un voyage à Zofingue et Zurich les 23 et 24 avril 2010

Lors de la dernière grande excursion de Patrimoine suisse Genève, un groupe de fidèles excursionnistes menés par Raymond Courvoisier et le soussigné, s'est rendu, une fois n'est pas coutume, en Suisse alémanique. L'objectif de cette visite consistait à appréhender les défis auxquels sont confrontés nos partenaires associatifs en matière de politique patrimoniale. L'accueil de nos correspondants et partenaires fut empreint de chaleur et de cordialité.

## La vieille ville de Zofingue

A Zofingue, un guide local nous a fait découvrir l'église réformée. L'édifice actuel, construit au XII<sup>e</sup> siècle sur des soubassements du VII<sup>e</sup> siècle occupés par une crypte décorée à fresque et mise au jour au XX<sup>e</sup> siècle, a été remanié à plusieurs reprises. Après un effondrement particulièrement impressionnant du toit central, il a été restauré en 1980. L'intérieur, d'un style gothique très dépouillé, contient quelques objets remarquables: vitraux du XIV<sup>e</sup> siècle, stalles du XVI<sup>e</sup> siècle richement sculptées, font baptismal (1651) et chaire (1630).

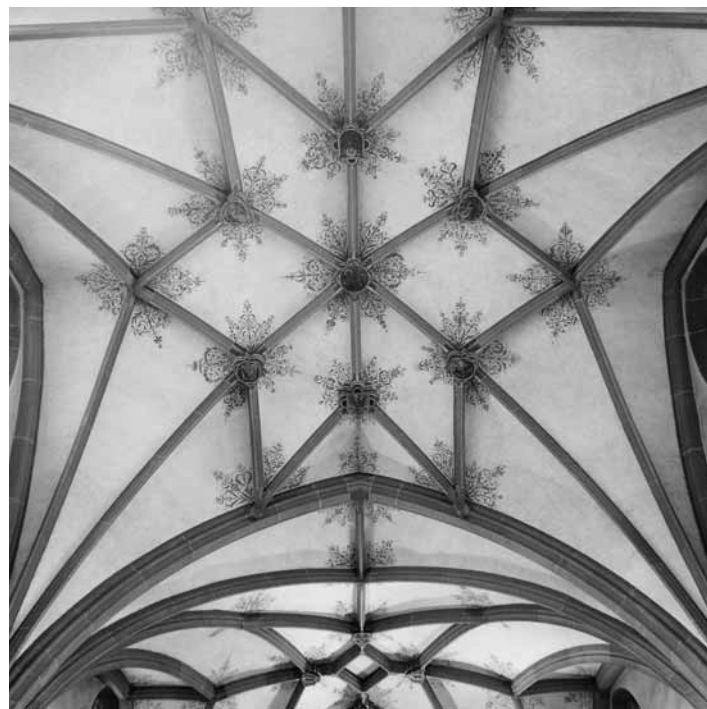
A travers les ruelles de la cité, nous avons pu admirer de nombreux bâtiments protégés: la Kustorei ou Maison du sacristain (XV<sup>e</sup> siècle), le Klösterli - monument classé d'importance nationale - ou la Markthalle (XVIII<sup>e</sup> siècle). En fin de matinée, la vice-présidente du Conseil municipal nous a aimablement reçus à l'Hôtel de Ville. Un montage audiovisuel nous a présenté la ville et ses défis, notamment la préservation de la ville historique et de sa ceinture verte (anciens fossés). L'œil exercé et critique de nos membres a pu voir dans cette cité un ensemble architectural préservé avec des espaces piétonniers remarquables (magnifique pavage de l'ensemble de la ville intramuros) où aucune intervention dissonante n'est venue altérer la substance de l'ensemble.

## Platzspitz et Landesmuseum au cœur du débat

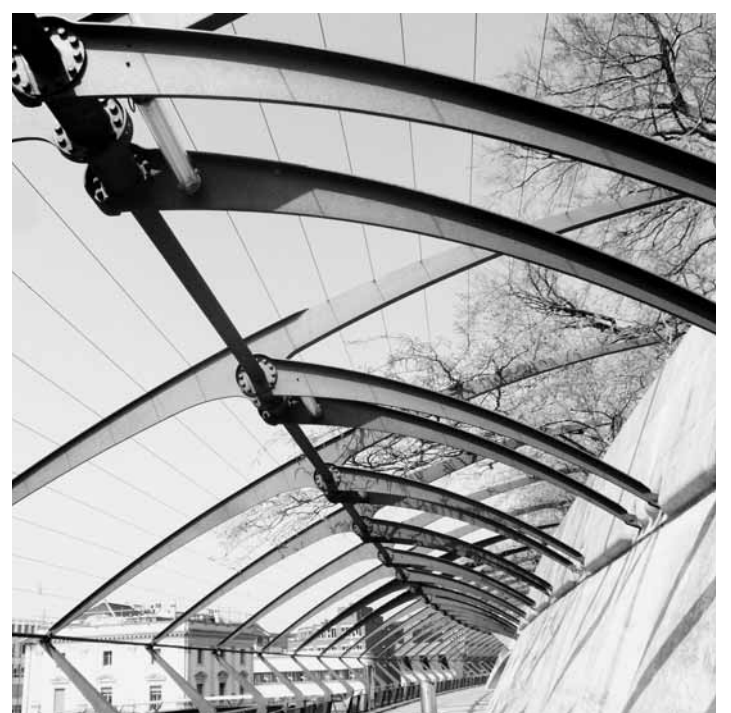
L'après-midi à Zurich fut consacré à une promenade le long de la Sihl et de la Limmat sous la conduite de Markus Fischer, président de Patrimoine suisse Zurich-ville. Situé à leur confluence et à l'arrière du Landesmuseum (Gustav Gull, 1898), le Platzspitz, aménagé en 1782 par la bourgeoisie de la ville, avec des platanes centenaires et un pavillon de musique datant de l'Exposition nationale de 1883, forme l'espace vert le plus vaste de la cité. Markus Fischer nous a présenté le projet d'agrandissement du musée par Christ & Gantenbein, lauréats du concours de 2002, qui prévoit l'édification d'un bâtiment très massif amputant la surface du parc. La sec-



Zur Zimmerleuten, relief de pierre sablière dans la grande salle de la corporation des tonneliers



Photos Cecilia Maurice de Silva



1. L'église réformée de Zofingue. – 2. Les Frauenbad de Zurich. – 3. L'Hôtel de Ville de Zurich. – 4. La gare de Stadelhofen.

tion zurichoise du Heimatschutz s'est fortement divisée sur ce projet très controversé. Suite à un référendum, une votation à ce propos a eu lieu le 13 juin dernier et le projet d'agrandissement a été accepté par la population zurichoise. Le thème de l'agrandissement du musée, également d'actualité pour les Genevois, a donné lieu à de nombreuses réflexions et commentaires.

## Zurich au fil de l'eau

La visite s'est poursuivie le long de la Limmat avec les explications d'U. Ruoff, architecte, sur la réaffectation d'anciennes constructions industrielles situées dans ce secteur. D'un grand intérêt patrimonial, celles-ci sont protégées par leur inscription à l'inventaire. Nous le soulignons ici car le cas est plus rare à Genève. Citons la petite gare du Letten (1893) transformée en logements, une ancienne filature et imprimerie de coton à la façade néoclassique (1783) devenue école professionnelle, l'usine hydraulique du Letten (1880 et 1937), un ancien viaduc (1893) désaffecté dont les arcades des soubassements sont aujourd'hui occupées par des espaces professionnels et commerciaux très convaincants (2010), l'ancienne Schiffbauhalle (1892) transformée en théâtre (2000), comparable à certains égards au bâtiment genevois des Forces motrices. Nous avons admiré de nombreux établissements de bains maintenus avec simplicité dans leur ancienne facture.

L'ensemble de ce parcours a mis en évidence un respect du patrimoine industriel et populaire de Zurich qui, tout en revalorisant ce site par des interventions contemporaines, a su mettre un frein à la spéculation et à des bouleversements architecturaux qui l'eussent dénaturé. La présence de nombreux jeunes en ces lieux, parfois alternatifs mais bien préservés et très vivants, atteste de la

convivialité et de la viabilité de ce type de solutions, à la fois originales et simples, si peu fréquentes dans notre ville.

## Un parcours du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

Le lendemain a été consacré à plusieurs visites: la maison corporative Zur Zimmerleuten (Maison de l'aigle rouge, XV<sup>e</sup> siècle) dont toute la toiture et une partie de l'intérieur furent détruits par un incendie en 2007. La confrérie des tonneliers, propriétaire, et les autorités patrimoniales ont opté pour une reconstitution à l'identique de la partie historique de l'édifice; cette reconstruction en voie d'achèvement a par ailleurs permis d'adapter l'ensemble des locaux affectés aux parties professionnelles et à l'intendance aux exigences d'une exploitation moderne.

L'Hôtel de Ville nous a été présenté par l'architecte des monuments en charge de sa rénovation. Durée des travaux: 3 ans. Budget: 50 millions. Cette construction néo-gothique et néo-Renaissance, intéressant exemple de bâtiment officiel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avait malheureusement souffert de modernisations radicales intervenues au cours des années 60 (faux-plafonds, moquettes, parois standardisées, etc.). Une très habile restauration a permis à la structure interne originale de reprendre sa place, tout en intégrant les dernières exigences de l'économie d'énergie et la technologie la plus moderne.

Après un déjeuner en compagnie des représentants du Heimatschutz, nous avons visité la nouvelle gare de Stadelhofen construite en 1983-1984 par l'architecte espagnol Santiago Calatrava. Ici encore, le passé a été respecté par le maintien de l'ancienne gare (1894) grâce à l'action de la section locale du Heimatschutz qui a également exigé des CFF la préservation en terrasse d'un hêtre nécessitant un immense bac de maintien d'une va-

leur de 1,3 million de francs. La nouvelle gare, pour sa part, alliant simplicité des lignes (courbes), béton brut, terrasse arborisée et ponton, s'intègre fort judicieusement dans le site. Même les caténaires sont de la main de l'architecte. Ceci constitue bien la preuve que la conjugaison d'intérêts divergents doublée d'une volonté de concertation commune permet la réalisation de grands travaux d'infrastructure en harmonie avec le passé.

## Le Kongresshaus en péril?

La dernière visite nous mena au Kongresshaus. Outre la Tonhalle, salle de concert connue de tous (Ferdinand Fellner & Hermann Helmer, 1895), l'agrandissement de 1937-39 par Max Ernst Haefeli, Werner Moser et Rudolf Steiger – dont subsistent l'entrée et le foyer – est le premier exemple de construction «moderne» de ce type à Zurich. Ses lignes droites, ses espaces vitrés et lumineux, agrémentés de visions de jardins suspendus, créaient un ensemble remarquable qui aurait dû être respecté dans son intégralité. Or l'agrandissement du bâtiment en 1984 a massacré l'édifice, coupant sa vue du lac, détériorant fortement l'équilibre très aéré des volumes. Le Kongresshaus étant devenu insuffisant, la ville se propose de le remplacer par un complexe immobilier colossal, projet heureusement refusé par le peuple. Pour notre guide-architecte, un nouveau bâtiment plus adapté devrait être construit ailleurs et les édifices actuels épurés pourraient retrouver leur vocation d'origine en s'intégrant par exemple dans une «Maison de la musique». Affaire à suivre.

Ces visites ont démontré la complexité des questions architecturales et urbanistiques et le rôle que peuvent et doivent jouer les associations de défense du patrimoine dans les situations les plus diverses.

Michel Brun





## Journées du patrimoine

11-12 septembre 2010

En Suisse, la 17<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine est consacrée aux cycles de vie de l'homme et au patrimoine bâti qui témoigne de cet héritage culturel.

Depuis les temps les plus anciens, rites, cérémonies et traditions ponctuent le cycle de la vie de l'homme sur terre. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'Etat organise, norme et planifie les moments clés de son existence. Après les lieux de culte, ce sont les institutions qui deviennent les jalons incontournables des trajectoires individuelles. Elles prennent alors une place imposante dans la ville tant au niveau architectural que symbolique.

Le programme genevois propose des visites allant de la maternité au cimetière en passant par le temple, la crèche, l'école, l'hôpital, l'Office d'état civil, l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice. Ateliers, conférences, animations familles et enfants, concerts et projection de films d'archives viendront enrichir la réflexion autour de cette thématique. Pour compléter ce programme, le canton de Genève s'est associé à la commune de Céligny où habitants et associations du village accueillent le public de manière festive et ouvrent largement leurs portes pour faire découvrir la richesse de leur patrimoine.

Patrimoine suisse Genève sera présente et assurera notamment la vente directe de son livre XX<sup>e</sup>. *Un siècle d'architectures à Genève*.

Programme complet pour la Suisse sur [www.venezvisiter.ch](http://www.venezvisiter.ch) et pour Genève sur [www.geneve.ch/patrimoine/jep](http://www.geneve.ch/patrimoine/jep)

## Patrimoine et tourisme

Un fleuron de la formation continue de l'Université de Genève

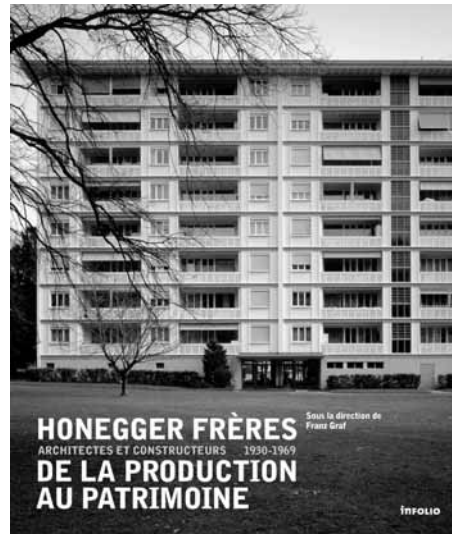
L'Université de Genève offre depuis 1998 une formation continue, placée sous l'égide de la Faculté des Lettres en partenariat avec l'Université de Lausanne et la Fondation Tissières (Martigny), ainsi que Genève Tourisme et le Bureau des congrès, l'Office du tourisme du canton de Vaud et ses partenaires. Cette formation originale, qui n'a pas d'équivalent en Suisse au niveau universitaire, rencontre un vif succès qui se mesure à une audience sans cesse croissante au cours des douze années écoulées. Patrimoine et tourisme a enregistré pour un module au moins ou le certificat complet quelque quatre cents étudiants et a décerné près d'une centaine de certificats.

Dispensé par des spécialistes chevronnés, «passionnants et passionnés», qui mettent leurs connaissances au service des participants, l'enseignement se distingue par son excellence. Les cours et les nombreuses visites donnent l'élan nécessaire pour partir à la découverte de notre patrimoine régional dans sa diversité, qu'il respire le parfum d'un charme discret mais néanmoins réel ou qu'il s'enorgueillisse de la reconnaissance mondiale, comme l'ONU et les organisations internationales, le château de Chillon, monument le plus visité de Suisse, ou le vignoble du Lavaux, récemment promu patrimoine de l'humanité.

Face à une consommation touristique commune, Patrimoine et tourisme suscite la créativité et l'innovation en renouvelant le champ des savoirs relatifs à un terroir culturel. Face au phénomène dominant de la globalisation, Patrimoine et tourisme rend attentif aux qualités patrimoniales et environnementales d'une région qui est la Romandie, en particulier, Genève et la France voisine, le pays de Vaud et le Valais. Face à l'exigence des visiteurs curieux, Patrimoine et tourisme rend intelligent et performant en inculquant les connaissances précises et justes.

Leïla el-Wakil  
Directrice

Pour plus d'informations:  
[www.unige.ch/formcont/patrimoine-tourisme](http://www.unige.ch/formcont/patrimoine-tourisme)



## Lectures

Honegger Frères  
Architectes et constructeurs 1930-1969

De la production au patrimoine

Sous la direction de Franz Graf.

Textes de Christian Bischoff, Yvan Delemontey,

Franz Graf, Philippe Grandvoinet

Photographies de Claudio Merlini

Éditions Infolio, 2010

Cet ouvrage étudie la production des frères Honegger à Genève et s'interroge sur son devenir. Avec près de neuf mille logements, de nombreux immeubles de bureaux, édifices commerciaux ou artisanaux, cette architecture, à la fois omni présente et discrète au point de paraître banale, est aujourd'hui la toile de fond de nos déplacements. S'intéresser aux bâtiments des frères Honegger, c'est parcourir en tous sens le territoire genevois, de l'ensemble de Montchoisy à celui de Beaulieu en passant par Constellation-Grande-Ourse à Saint-Jean, de la cité Carl-Vogt à la cité Caroll de Lancy ou à l'ensemble de Balxert. Ces réalisations nous replongent dans la ville des Trente Glorieuses – celle de l'expansion urbaine qui répond à une croissance démographique inédite, après tant d'années d'immobilisme –, ville que les frères Honegger ont largement contribué à façonner.

En vente à la librairie Archigraphy  
1, place de l'Île

## Visites d'automne

Samedi 18 septembre  
VISITE ENTRE-DEUX:  
LA CITÉ SATELLITE DE MEYRIN

Il y a 50 ans, Meyrin, jusqu'alors village agricole, reçut la première ville-satellite de Suisse pour répondre à l'explosion démographique et urbaine des années 60. Quel est notre regard aujourd'hui sur cette expérience, un échec ou un succès?

Organisation: Erwin Oberwiler, architecte, membre du comité. Rendez-vous: tram 14, 16, arrêt Forum Meyrin, 10h. Participation: 5 fr.

Samedi 2 octobre  
AVENCHES

Avenches offre la particularité de juxtaposer deux «villes neuves» aux structures totalement différentes: d'une part la ville impériale romaine et d'autre part la ville médiévale, fondation épiscopale du XI<sup>e</sup> siècle. Nous visiterons aussi le haras fédéral édifié entre 1899 et 1903-1909.

Organisation: Christine Amsler, historienne de l'art et Evelyn Riedener, guide du patrimoine, membres du comité.

Détails et inscriptions: se renseigner au secrétariat

Samedi 30 octobre  
LA VALLÉE DU GIFFRE

Cette promenade nous conduira aux portes de Genève, à Samoëns et aux alentours, pour découvrir des ensembles patrimoniaux peu connus. Nous aborderons les problèmes, liés à leur conservation, rencontrés par leurs propriétaires privés ou publics.

Organisation: Michel Brun, membre du comité. Détails et inscriptions: se renseigner au secrétariat.

## alerte

Paraît 4 x l'an. Éditeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse

Président Marcellin Barthassat

Rédaction Cecilia Maurice de Silva

Ont collaboré à ce numéro

Gilles Barbey, Michel Brun, Leïla el-Wakil

Secrétariat Claire Delaloye Morgado

Case postale 3660, CH-1211 Genève 3

tél. 022 786 70 50 (matin)

info@patrimoinegeneve.ch

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch

Impression m+h, Genève

Imprimé sur papier 100% recyclé

© 2010, Patrimoine suisse Genève

[www.patrimoinegeneve.ch](http://www.patrimoinegeneve.ch)

[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)

Prochaine parution: hiver 2010-2011

Délai rédactionnel: 12.11.2010

## Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



## Je commande le livre «XX<sup>e</sup>. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande \_\_\_\_\_ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève  
Case postale 3660, 1211 Genève 3

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Année de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
N° postal, lieu \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

## Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 10.-

## J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-